

N°1012

du 11
AVRIL
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Balance des paiements et position
extérieure globale du Togo en 2015

**Les exportations
du cacao en
hausse de 1,1%,
et du café
de 38,0%**

P.3 Conférence de haut-niveau sur l'amélioration des services de recherches et de sauvetage (SAR) en Afrique

Renforcer la sécurité de l'aviation en Afrique

**Le Togo est classé N° 1 en matière de mise en œuvre des pratiques internationales en matière de sécurité*



Une vue de la table d'honneur lors de la
cérémonie d'ouverture de la conférence

P.6 Au terme de plusieurs années de
campagne et de Programme
**L'OMS décrète la fin de la
filariose lymphatique au Togo**

P.2 Histoire
**Quand Associated Press avait
fait un deal avec les nazis**

P.4 Du portuaire à l'aéroportuaire au Togo
**Lomé séduit une
délégation d'Egyptair**

** Au menu, la création d'un centre de formation à Lomé et la desserte de
Lomé par la compagnie Egyptair.*

P.3 Face aux évolutions, de juillet 2006 à mars 2017
**De la nécessaire réadaptation
des études d'impact
environnemental au Togo**

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

DeepCoder, l'IA de Microsoft qui écrit du code en pillant les autres programmes

Avec DeepCoder, Microsoft et l'université de Cambridge ont créé une intelligence artificielle qui est capable de produire du code informatique sans en avoir une connaissance a priori. Pour ce faire, elle pioche dans les codes d'autres logiciels qu'elle combine pour parvenir au résultat final. Les développeurs ont-ils du souci à se faire ?

Aujourd'hui, concevoir un programme informatique suppose de maîtriser un ou plusieurs langages de programmation. Mais d'ici quelques années, les béotiens n'auront peut-être qu'à décrire leur projet à une intelligence artificielle (IA) qui fera le travail à leur place en seulement quelques minutes. Nous n'en sommes pas encore là, mais Microsoft et l'université de Cambridge ont en tout cas posé un important jalon dans ce sens.

Une équipe de chercheurs a créé une IA baptisée DeepCoder qui exploite les capacités de l'apprentissage automatique (machine learning) pour créer des programmes informatiques en assemblant des lignes de code puisées dans des logiciels existants. Il n'a fallu que quelques fractions de seconde à DeepCoder pour produire un programme opérationnel contenant environ cinq lignes de code. C'est évidemment peu, mais un code bien écrit dans le langage adéquat permet d'élaborer des programmes déjà assez sophistiqués.

Vers une collaboration entre l'IA et le développeur

Tout l'intérêt du recours à une intelligence artificielle pour ce type de tâche tient au fait qu'elle va travailler plus rapidement qu'un humain tout en ayant la capacité de synthétiser une quantité de données bien plus importante. Cela lui permet de trouver des combinaisons de code qu'un développeur n'aurait pas forcément envisagées. Par ailleurs, l'apprentissage automatique accumule une expérience en éliminant au fur et à mesure les combinaisons de code non valables.

À la lumière de ce résultat, la question qui se pose est de savoir si une IA comme DeepCoder risque de mettre au chômage les développeurs. Il est effectivement assez probable que le travail de programmation basique finisse par être confié à une machine. Pour le reste, il faut plutôt imaginer une évolution vers une collaboration dans laquelle le développeur s'en remettra à une IA pour accomplir la partie la plus fastidieuse et rébarbative du travail de programmation afin de se concentrer sur des tâches plus élaborées. L'intelligence artificielle viendra en quelque sorte augmenter l'humain en le poussant à étoffer ses compétences.

Nokia ressuscite le mythique 3310 et présente 3 nouveaux smartphones

À l'heure où les fabricants de smartphones rivalisent à coup d'innovations dernier cri pour tenter de se distinguer, la marque finlandaise Nokia fait son grand retour en jouant la carte de la nostalgie avec une version à peine modernisée de son célèbre 3310. Ce téléphone très simple et endurant sorti en 2000 s'est vendu à plus de 126 millions d'exemplaires.

Le retour de Nokia dans la téléphonie mobile est l'un des grands événements du Mobile World Congress 2017, qui vient d'ouvrir ses portes à Barcelone (Espagne). En plus de présenter trois nouveaux smartphones, la marque a décidé de relancer, en version plus moderne, son mythique 3310.

Cette renaissance de Nokia est caractérisée par une nouvelle signature tant au niveau du design que de la proposition faite aux utilisateurs. Pour le moment, la marque ne s'attaque toutefois pas au haut de gamme et préfère se concentrer sur des appareils grand public abordables, tournant exclusivement sous Android.

Baptisés Nokia 3, Nokia 5 et Nokia 6, ces smartphones de 5 à 5,5 pouces seront commercialisés de 139 à 229 euros. Le constructeur met notamment en avant les qualités audio du plus évolué d'entre eux, le Nokia 6, symbolisé par deux haut-parleurs destinés à restituer des basses intenses. Une "édition spéciale" Nokia 6 Arte Black, avec 4 Go de mémoire vive et 64 Go de stockage, sera proposée à 299 euros.

Le Nokia 3310 offre jusqu'à un mois d'autonomie en veille

Enfin, et c'est probablement ce qui va créer l'événement, Nokia a décidé de commercialiser une version 2017 de son célèbre 3310. Véritable gadget à l'ère de l'iPhone, le classique revisité, doté d'une autonomie de 22 heures, se veut à la fois plus léger et coloré que l'original. Quant à Snake, il fera toujours la joie des joueurs nostalgiques, mais en couleurs cette fois. Le nouveau Nokia 3310 permettra toujours de téléphoner et d'envoyer des SMS, le tout pour seulement 49 euros.

En redémarrant de zéro et en ne présentant aucun modèle se distinguant véritablement de la concurrence, Nokia prend le risque de se noyer dans une offre pléthorique de smartphones sous Android de milieu de gamme.

Tous ces modèles, disponibles au choix en simple ou double SIM, doivent être mis en vente dès le deuxième trimestre 2017. À noter qu'une gamme d'accessoires (étuis de protection, casques, chargeurs de voiture, etc.) accompagnera leur lancement. Enfin, Nokia commercialise désormais sous son nom les produits connectés Withings (montres, balance, etc.) après le rachat en 2016 du constructeur français.

Ecole

L'Institut Goethe à la semaine culturelle scolaire au Togo

Comme de règle, les écoles du Togo tant privées que publiques ont organisé une semaine culturelle sur toute l'étendue du territoire.

Le Goethe Institut de Lomé, le centre culturel le plus en vogue en a profité pour faire la promotion de la langue allemande, quelques jours après le printemps de la coopération germano-togolaise.

Plus de 200 lycéens des régions Maritime et de la Kara étaient sur scène le 5 avril à Goethe Institut (centre culturel allemand de Lomé) pour démontrer leurs talents dans le maniement oral de la langue allemande, au cours d'une soirée culturelle initiée par l'Association des Professeurs d'Allemand du Togo (ASPAL-TOGO).

Les élèves étaient venus des lycées de Tokoin, Zanguéra,

Sogbossito, Notsè, Sotouboua, Collège Protestant, l'Ecole Privée Anna Maria pour converser en allemand sur plusieurs questions sociales et à travers des sketches véhiculant des messages sur la vie scolaire, familiale, professionnelle et communautaire.

Les joutes oratoires et les représentations théâtrales qui ont reflété les talents des jeunes germanisants ont été ponctués de mélodies allemandes exécutées par eux-mêmes sous l'admiration d'un public émerveillé. Des concours sous formes de questions-réponses ont bouclé la manifestation. Ils ont été sanctionnés par des prix des meilleurs prestataires aux moins talentueux. Ces récompenses sont essentiellement composées de manuels et de dictionnai-



res allemands.

La célébration visait à créer un cadre qui permette aux élèves ger-

manisants de se dégourdir et de s'exprimer aisément en langue allemande.

Bibliothèques

Les 10 livres les plus visés par la censure aux Etats-Unis en 2016

This one summer, de Mariko Tamaki (Cet été-là en français, chez Rue de Sèvres), arrive premier sur la liste selon l'association des bibliothécaires américains.

L'American Library Association, la plus importante association de bibliothèques au monde, très engagée pour la liberté d'expression, publie comme chaque année le bilan des livres qui ont suscité le plus de demandes de censure aux Etats-Unis en 2016.

Cette liste comprend les livres que l'on a tenté d'interdire ou dont l'accès a été restreint, par exemple en les retirant des étagères d'une bibliothèque ou des programmes scolaires. L'association se fonde aussi bien sur des articles de presse relatant des demandes de censure, que sur des signalements qui lui parviennent directement via un formulaire dédié sur son site web.

Cette année, elle a répertorié 323 cas. Dans le top 10 des livres les plus concernés figurent aussi bien des ouvrages pour enfants, adolescents ou adultes, dans des formats variés: roman, livre illustré ou roman graphique. This one summer, de Mariko Tamaki, (Cet été-là en français, chez Rue de Sèvres) arrive premier sur cette liste. Les raisons invoquées pour censurer le

livre sont qu'ils abordent des thèmes LGBT, parle de drogue, est sexuellement explicite, "vulgaire", et évoque des thèmes pour adultes. Les thématiques LGBT et la sexualité jugées trop explicites sont les arguments les plus récurrents dans les demandes. Eleanor et Park, premier livre de Rainbow Rowell (paru en France chez Pocket jeunesse en 2014), arrive en dixième position. Une nouveauté cette année, dans le top 10 figure un livre de l'acteur Bill Cosby dont le retrait a été demandé en raison des "accusations de viols et d'abus sexuels portées contre son auteur".

10% des demandes de censure aboutissent. Les autres ouvrages qui reviennent fréquemment dans le classement sont I am Jazz, récit illustré d'une petite fille transgenre (qui a fait l'objet d'un documentaire de télé-réalité aux Etats-Unis), Two Boys kissing, notamment parce qu'il représente deux hommes s'embrassant en couverture.

L'association estime que 10% des demandes de censure de livres aboutissent. Cette étude, cependant, ne représente que la partie émergée de l'iceberg, puisque selon ses propres calculs, entre 82 et 97% des demandes échappent à sa vigilance.

Histoire

Quand Associated Press avait fait un deal avec les nazis

L'une des agences les plus emblématiques de la liberté de presse dans le monde peut dans certaines circonstances bien s'accommoder avec le régime le plus liberticide et le plus abominable du monde, comme en témoigne ce deal incroyable entre Associated Press et le régime hitlérien puisqu'il s'agit d'elle.

Un secret n'est jamais enterré ad vitam aeternam : Pendant la seconde guerre mondiale, l'agence de presse américaine Associated Press a échangé des photos avec l'Allemagne nazie. Tous les jours, des dizaines de milliers de clichés de propagande quittaient Berlin, par avion, pour Lisbonne ou Stockholm, où ils étaient réceptionnés par les

travaille spécifiquement sur les deux cents journalistes étrangers qui étaient accrédités auprès du régime nazi. C'est dans ce cadre qu'il a eu l'idée d'aller fouiller dans les cartons d'un certain Louis P. Lochner. "Lochner m'intéressait particulièrement, parce que c'était le chef américain du bureau de AP à Berlin, explique l'universitaire. Il a quitté la capitale allemande après la déclaration de guerre d'Hitler aux Etats-Unis, en décembre 1941. Il a laissé tous ses documents à Madison, dans le Wisconsin."

Le Führer en était totalement accro. Il se jetait dessus, avide de savoir ce que Franklin D. Roosevelt avait fait la veille, quelles étaient les personnalités que le président



correspondants d'AP. Les photos prises partout dans le monde par des journalistes de l'agence s'envolaient, elles, dans le sens inverse. Elles étaient envoyées au ministère allemand des affaires étrangères, triées, classées. La sélection quotidienne des meilleures d'entre elles atterrissait ensuite sur le bureau d'Adolf Hitler. C'est ce que révélait l'historien allemand Norman Domeier. Il y a un an et des poussières, une autre historienne parlait à l'étonnement de l'opinion publique de ce deal.

Norman Domeier est chargé de recherche à l'université de Vienne et

américain avait reçues. Heinrich Himmler, le maître de la SS, lui aussi, recevait son petit paquet. Il commentait ensuite les images des journalistes avec Hermann Göring et Joseph Goebbels, les plus puissants des dirigeants du IIIe Reich, avant de les distribuer à la presse. Côté américain, AP revendait les photos venues d'Allemagne à ses clients. Le célèbre hebdomadaire Life en était friand. Les échanges ont eu lieu au moins jusqu'en mars 1945, le régime nazi recevant même des photos des troupes américaines marchant sur Cologne!



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Conférence de haut-niveau sur l'amélioration des services de recherches et de sauvetage (SAR) en Afrique

Renforcer la sécurité de l'aviation en Afrique

***Le Togo est classé N° 1 en matière de mise en œuvre des pratiques internationales en matière de sécurité**

Quelques mois seulement après le Sommet africain sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique assorti de mesures contraignantes et concrètes pour assurer la sécurité de l'économie sur le continent, Lomé, la capitale togolaise, abrite depuis ce lundi 10 avril, la Conférence de haut-niveau sur l'amélioration des services de recherches et de sauvetage (SAR) en Afrique. Elle regroupe les experts africains de l'aviation civile, et ce, pendant trois jours pour revisiter les Services (SAR) sur le continent.

Eric J.

Un document rendu public à la veille de la conférence de haut niveau par la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC), définit le principal objectif de cette importante réunion. Il s'agit de « sensibiliser les décideurs dans les États africains sur la nécessité, entre autres, de mettre en place ou de maintenir des services SAR efficaces, d'offrir une occasion de coordonner le protocole d'entente sur les SAR, les lettres d'accord entre les États et d'encourager da-

projette :

- l'adoption d'une Déclaration et des objectifs pour l'amélioration de la fourniture des services SAR en Afrique;

- l'adoption d'un projet SAR qui sera géré par la CAFAC et dont le but sera d'assister les États membres de la CAFAC dans la mise en œuvre d'un plan national, d'une législation, de réglementations, de manuels, etc. sur les services SAR;

- l'adoption d'un mécanisme de collecte des fonds, avec des partenaires désireux de contribuer à la mise en œuvre effective d'un projet

aujourd'hui que l'avion est le moyen de transport le plus sûr c'est en raison de la sécurité. Ce n'est pas seulement la sécurité dans l'air mais aussi la sécurité sur terre. » Malheureusement, le constat amer, fait sur le continent, est que, selon le ministre : « En Afrique nous manquons de moyens efficaces d'intervention. Or s'il faut intervenir, c'est la responsabilité de tout le monde. Lorsque l'avion tombe dans l'eau, il faut par exemple l'intervention de la marine. » En insistant que, dans la plupart des accidents qui surviennent, beaucoup de



Photo de famille à la fin de la cérémonie d'ouverture de la conférence

vantage d'accords multilatéraux. » Selon la Cafac, elle servira de forum pour susciter une prise de conscience au niveau le plus élevé et obtenir un engagement des États à mettre en œuvre les Normes et pratiques recommandées (SARP) de l'Annexe 12 de la Convention de Chicago. « Par ailleurs, la Conférence de haut-niveau soutient le projet d'organisation des recherches et de sauvetage (SAR) du plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI). » explique l'organisation continentale. Pour se faire, la conférence de haut niveau

SAR, destiné à renforcer la structure organisationnelle des services SAR dans les États membres de la CAFAC;

- et la validation des modèles de textes réglementaires sur les SAR et les plans nationaux et régionaux SAR, la législation nationale en matière de services SAR.

À l'ouverture de la conférence de haut niveau à l'hôtel Radisson Blu 2 Février le ministre togolais des Infrastructures et des transports, Ninsao Gnofame a planté le décor en expliquant que : « L'une des préoccupations majeures dans l'aviation civile, c'est la sécurité. Si on dit

personnes perdent leur vie par manque de moyens d'intervention efficaces et efficaces pour agir en temps réel, afin de les sauver. C'est pourquoi, il en appelle de tous vœux que cette conférence organisée par la Cafac sous l'égide de la Commission de l'Union Africaine (CUA) et en coopération avec l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) dont l'objectif est d'aider les États à développer des stratégies de résorption de leurs insuffisances, contribue à sauver des vies humaines et à réduire les souffrances des victimes, grâce à l'efficacité des

(suite à la page 4)

Face aux évolutions, de juillet 2006 à mars 2017

De la nécessaire réadaptation des études d'impact environnemental au Togo

L'étude d'impact environnemental et social est « un outil de gestion visant à s'assurer que les questions environnementales sont prises en compte au début du processus de planification d'un projet. Son processus définit, prévoit, interprète et communique des renseignements sur les impacts d'un projet sur les milieux naturel et humain. Il vise à éviter ou à minimiser les impacts environnementaux potentiellement négatifs, à maximiser les effets positifs et à améliorer la qualité globale du projet ». Au ministère de l'Environnement et des ressources forestières, l'on précise que c'est un « processus systématique qui consiste à évaluer et à documenter les possibilités, les capacités et les fonctions des ressources, des systèmes naturels et des systèmes humains afin de faciliter la planification du développement durable et la prise de décision en général, ainsi qu'à prévoir et à gérer les effets négatifs et les conséquences des propositions d'aménagements particuliers ».

Au fil des ans, au plan international, les études d'impact ont connu l'élargissement de leur champ d'application par les audits environnementaux et les évaluations stratégiques ainsi que le renforcement de leur cadre institutionnel. Ce qui impose une réadaptation du cadre juridique. A cet effet, et pour adapter le cadre juridique général de gestion de l'environnement du Togo, un décret pris le 31 mars par le gouvernement abroge les dispositions du décret 2006-058/PR du 05 juillet 2006 et introduit un certain nombre d'innovations, entre autres : la précision des différentes formes de suivis environnementaux dans le souci d'améliorer la qualité des évaluations environnementales ; l'institution du recours aux groupes thématiques constitués d'experts de différents domaines d'activités ; l'obligation au promoteur de définir et de préciser la mise en œuvre d'un plan de gestion de risques ; l'élargissement du champ d'étude d'impact environnemental à de nouveaux secteurs tels que les technologies de l'information et de la communication, l'urbanisme, l'habitat et l'aménagement du territoire ; et la réé-



André Ablom Johnson, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

rence aux guides généraux et sectoriels d'étude d'impact environnemental.

Par le nouveau décret, sont soumis à une étude d'impact environnemental et social (EIES) les projets relatifs aux activités suivantes : les aménagements, ouvrages et travaux pouvant affecter les zones sensibles ; les aménagements, ouvrages, et travaux susceptibles, de par leur nature technique, leur ampleur et la sensibilité du milieu d'implantation, d'avoir des conséquences dommageables sur l'environnement ; l'utilisation ou le transfert de technologie susceptible d'avoir des conséquences dommageables sur l'environnement ; l'entreposage de produits chimiques dangereux ; l'entreposage de n'importe quel liquide au-delà de 50 000 mètres cubes ; le transport commercial régulier et fréquent de matières dangereuses (corrosives, toxiques, contagieuses ou radioactives, etc.) ; toutes activités entraînant le déplacement, la réinstallation involontaire de population ou la perturbation des activités ; l'installation ou l'établissement classé dont l'ouverture est soumise à autorisation ; la modification des projets qui ont précédemment fait l'objet d'une étude d'impact environnemental et social (art. 6).

Les projets mis en œuvre en réponse à une catastrophe ou à des situations de crise ainsi que les cas d'urgence décrétés par les autorités publiques et qu'il importe de mettre en œuvre sans délai, soit pour la protection des biens ou de l'environnement, soit pour la santé ou la sécurité publique, font l'objet d'une procédure spéciale (art.7).

Dans les cas d'urgence ou de force majeure où les projets n'ont pas été soumis à EIES, les procédures ci-après s'applique : EIES lorsque les activités démarrées en urgence s'étalent dans le temps ; EIES accélérée lorsque la situation d'urgence ne permet pas de respecter toutes les étapes et les délais prévus dans la procédure ; audit environnemental lorsque les activités sont réalisées dans la période d'urgence.

Les projets à caractère public ou privé dont les impacts négatifs sur l'environnement sont limités ou peuvent être facilement limités ou évités par l'application d'un engagement environnemental du promoteur (EEP) sont soumis à une étude d'impact environnemental et social simplifiée. Toutefois, en cas de modification d'une (telle) activité (...), tendant à accroître les conséquences dommageables sur l'environnement, une EIES approfondie peut être requise avant l'exécution des travaux de modification (art. 13). Aucun bureau d'études étranger ne peut exercer au Togo dans le cadre d'une étude se rapportant à l'environnement s'il n'associe un bureau national agréé ou au moins un consultant national agréé. Le recours, en priorité, aux compétences nationales pour la réalisation des études d'impact environnemental et social est obligatoire pour tout promoteur (art. 20).

Le nouveau décret comporte 68 articles regroupés en 3 chapitres. On estime au ministère de l'Environnement que l'adoption de ce nouveau décret permettra d'améliorer le cadre et les conditions de vie des populations, de lutter contre les pollutions et les nuisances et de préserver les ressources naturelles.

Plus d'un an après son élection au Conseil de Paix et de Sécurité de l'U.A.

Le Togo en prend la présidence du 1er au 30 avril

L'élection de la République togolaise comme membre du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) depuis le 28 janvier 2016, pour un mandat de deux ans, concrétise les nombreux succès de son renouveau diplomatique sous le leadership du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Cette embellie diplomatique du Togo lui ouvre la voie de la présidence de

cet important organe de l'Union africaine du 1^{er} au 30 avril 2017. Au cours de cette présidence togolaise du CPS, la diplomatie togolaise s'attellera avec énergie et habileté à répondre aux questions les plus épineuses du continent à savoir la question de la « montée en puissance » de la Force africaine en attente (FAA) et celle de la Capacité africaine de réponse immé-



diante aux crises (CARIC).

À l'initiative du Togo et dans la droite

ligne de la Charte de Lomé, une session ministérielle du CPS por-

tant sur les thèmes « Sûreté et Sécurité maritimes en Afrique : l'après Lomé » et « Paix, Sécurité et développement de l'économie bleue » sera organisée à Addis-Abéba, le 25 avril 2017. Aussi la présidence togolaise s'activera-t-elle à la préparation de la 11^{ème} réunion consultative annuelle, conjointement avec le Conseil de Sécurité de l'ONU. Sous le leadership

du Togo, la situation au Sahel et particulièrement au Mali sera discutée avec l'examen du projet de Concept stratégique d'opérations de la Force conjointe G5/Sahel. En outre, le Togo présidera avec une attention particulière la réunion consultative conjointe entre le CPS et le Parlement panafricain et conduira une mission au Darfour.

Du portuaire à l'aéroportuaire au Togo

Lomé séduit une délégation d'Egyptair

* **Au menu, la création d'un centre de formation à Lomé et la desserte de Lomé par la compagnie Egyptair.**

Late Pater

C'est le sentiment général après six jours de visites de terrain et de séances de travail non-stop entre des responsables de la compagnie Egyptair et leurs interlocuteurs togolais, du 1^{er} au 6 avril 2017 à Lomé. Une forte délégation égyptienne de huit personnes, de haut niveau, conduite par le Docteur Neven Wassif Malak, Conseillère spéciale du PDG d'Egyptair sur les questions de développement et de formation, et comprenant des directeurs de départements et des pluridisciplinaires (développement commercial, suivi des partenariats, marketing, formation et stratégie). Dans les faits, il s'agit de la suite logique entre la récente visite effectuée en Egypte par le président Faure Gnassingbé, à la mi-février, et la mission d'évaluation de la compagnie Egyptair annoncée au Togo afin de concrétiser les projets de coopération en matière de métiers aériens et de finaliser les éléments qui doivent décider de la desserte de Lomé par ladite compagnie.

Arrivée à Lomé à la mi-journée de ce 1^{er} avril 2017 et accueillie notamment par le Directeur général de l'Agence nationale d'aviation civile (ANAC), le Colonel Gnama Latta, l'Ambassadeur d'Egypte au Togo, Mohamed Karim Sherif, et, peu après au niveau du pavillon ministériel de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma, par le Directeur général de la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT), Kanka-Malik Natchaba, la délégation de la compagnie Egyptair a assisté à la première précision faite aux médias par le Colonel Gnama Latta : « cette visite s'inscrit dans la continuité des accords déjà signés en 2014 et elle aboutira à une coopération poussée qui aura des impacts bénéfiques sur l'économie togolaise et le chômage des jeunes ». Naturellement, en réponse, la Conseillère spéciale du PDG d'Egyptair a indiqué qu'Egyptair entend vraiment consolider les relations avec le Togo : « la liaison Le Caire-Lomé n'est qu'une partie de cette coopération car plusieurs domaines seront discutés notamment la sécurité et la sûreté aéroportuaire ».

Lundi 3 avril. La délégation rend visite au ministre Ninsao Gnoum des Infrastructures et des transports. A l'occasion, le membre de l'Exécutif togolais, ensemble avec les principaux responsables du transport aérien et maritime au Togo, a montré tout son optimisme à voir la visite d'Egyptair aboutir à des résultats concrets au bénéfice du sous-secteur des transports. Il n'a pas oublié de projeter, à nouveau, les différents sujets d'intérêt commun qui soutiennent la qualité des relations entre la République Arabe d'Egypte et le Togo, « sous l'impulsion respective des deux chefs d'Etat ». Ici, Dr Neven Wassif Malak s'est faite le porte-voix des autorités égyptiennes

qui veulent voir se concrétiser, dans un bref délai, les différents points des accords signés au Caire en février 2017, notamment la création d'un centre de formation à Lomé et la desserte de Lomé par la compagnie Egyptair. Elle a ensuite indiqué avoir été instruite pour que le travail, durant le séjour de la délégation à Lomé, soit porteuse de résultats à l'image de la relation fructueuse qui existe entre les deux pays.

La première séance de travail a eu lieu au siège de l'ANAC ; elle a réuni l'ensemble des acteurs de la plateforme aéroportuaire et les structures en charge des aspects légaux et fiscaux. L'objectif était double : finaliser les échanges liés aux besoins en formation et apporter des précisions à la délégation égyptienne sur les modalités d'installation en terre togolaise. D'entrée, dans son mot d'ouverture, le Directeur général de l'ANAC a appelé la SALT, la Base de Transport de Lomé, la Société Togolaise de Handling, l'Autorité de Sûreté de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma, Aérotransport et Lomé Catering à fournir à la délégation égyptienne les éléments d'expression des besoins lui permettant de planifier les formations qui seront proposées à la partie togolaise. Le Colonel Gnama Latta a, ensuite, présenté le système de l'aviation civile au Togo, avec un rappel des récentes performances remarquables de l'ANAC Togo (classé 1^{er} en Afrique après le dernier audit ICVM) ainsi que la capacité de supervision de l'ANAC. Il a dressé les principales perspectives du secteur aérien au Togo, surtout l'ambition des autorités togolaises de faire de la plateforme de Lomé un hub africain en matière de transport aérien. La séance de travail s'est enfin muée en plusieurs réunions thématiques sur la sûreté, la sécurité, la formation, l'assistance au sol, etc. La délégation égyptienne en a profité pour recueillir des éléments de réponse à certaines préoccupations comme le régime d'imposition, les conditions de travail, les possibilités de transfert de devises, etc. Et en conclusion, le Colonel Gnama Latta annonce que l'école de formation de l'ANAC a été identifiée comme pouvant abriter provisoirement le centre de formation égypto-togolais qui sera inauguré compte tenu des besoins identifiés lors de cette visite.

Dans l'après-midi du 3 avril, la délégation égyptienne visite les installations du nouveau terminal de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma et a pu apprécier les différentes facilités et les équipements modernes de la nouvelle aérogare, particulièrement le système de filtrage des passagers et des bagages et les salons VIP. L'autre fait marquant a été l'arrêt marqué devant le bureau destiné à accueillir les équipes d'Egyptair et déjà dé-



Photo de famille de la délégation d'Egyptair et la partie togolaise

coré aux couleurs de la compagnie. « Preuve qu'au Togo, tout est déjà fin prêt pour faire de Lomé la prochaine destination qui sera couverte par cette grande compagnie qu'est Egyptair », tient-on à préciser. Devant la presse, la Conseillère spéciale du PDG d'Egyptair sur les questions de développement et de formation n'a pu cacher ses sentiments sur cette infrastructure : « nous félicitons les plus hautes autorités togolaises pour leur vision. Ce que nous voyons ici comme réalisation est fantastique et correspond aux standards internationaux. Nous sommes rassurés et nous allons, à notre retour, transmettre ce sentiment à nos principaux responsables ».

Dans son commentaire, le Directeur général de la SALT, lui, exprime tout l'honneur de la partie togolaise de pouvoir montrer aux responsables d'Egyptair les capacités opérationnelles des « formidables joyaux que les autorités ont eu la clairvoyance de construire ». Kanka-Malik Natchaba a insisté sur le service de qualité et la sécurité qui est offerte et qui ne peut qu'être un plus dans le processus de décision d'Egyptair. Selon ses mots – et il y insiste –, « la plateforme de Lomé est déjà la porte vers l'Afri-

que centrale et de l'ouest ; elle est aussi une porte vers l'Amérique et aimerait, avec Egyptair, être la porte vers l'Orient et ainsi parachever son ambition d'ouverture sur le monde ». A Lomé, on croit fermement que cette visite du terminal aéroportuaire a permis de « séduire la délégation égyptienne et de lui montrer que tout était en place pour l'accueillir sur place ».

Le 4 avril, la délégation tient une séance de travail avec la société Asky. En la circonstance, le Colonel Gnama Latta rappelle l'importance pour le Togo d'une collaboration fructueuse entre les deux compagnies notamment dans le cadre d'un système de partage de code. Surtout que la délégation égyptienne garde son souhait de coopérer afin de développer le trafic aérien au Togo. A la suite de cette rencontre, la délégation s'est rendue à la Direction générale de la SALT où elle a été accueillie par Kanka-Malik Natchaba. Il s'en est suivi une séance de travail entre celle-ci et l'ensemble des acteurs de la plateforme aéroportuaire : SALT, ST Handling, Aérotransport, Lomé Catering, Aéroservice. L'aéroport de Lomé et les principales données chiffrées sur le nombre de passagers ont été ainsi présentés. En

charge d'assister les vols à destination de Lomé, la Société Togolaise de Handling s'est ensuite entretenue avec le responsable d'Egyptair sur l'établissement d'un contrat de service en perspective de la desserte de la plateforme par la compagnie. Parallèlement, la société Lomé Catering a présenté son offre et ses propositions tarifaires afin de garantir à Egyptair une restauration à bord à prix compétitif et de qualité. Enfin, les échanges ont porté sur les possibilités de formation. A la lumière des rencontres, la délégation égyptienne salue le professionnalisme des acteurs et l'ambiance cordiale qui a marqué les échanges. Elle a aussi tenu à partager avec la partie togolaise l'état de ses réflexions relativement à la desserte de la plateforme de Lomé. Et il en ressort que « les études sont très avancées » ; il reste à trouver la bonne combinaison de stations afin de démarrer cette desserte. Le Directeur général de la SALT, de son côté, se satisfait de l'écoute attentive et la disponibilité de la délégation égyptienne. En concluant la séance, il réitère sa disponibilité et celle des responsables présents à poursuivre concrètement les discussions et lever toutes les contraintes à la desserte de la plateforme de

Lomé par Egyptair. A noter que, en marge de cette séance de travail, un membre de la délégation s'est entretenu avec le coordonnateur de l'ASAIGE sur les besoins en formation de l'ASAIGE et les opportunités qui seront offertes par le centre de formation.

A Lomé, les Egyptiens ont allié secteur aérien et secteur des transports. Aussi ont-ils visité le Port autonome de Lomé afin de s'imprégner des réformes et de la modernisation des installations. Suite à cette visite, Egyptair a annoncé vouloir mener un projet de cargo qui combinerait le portuaire et l'aéroportuaire au Togo. Ce qui cadre avec la vision des autorités togolaises de faire de Lomé un hub logistique de premier plan pour l'ensemble de la sous-région. Dans la foulée, la délégation a échangé avec le ministre de l'Administration territoriale, pour étudier la possibilité d'opérer des vols pour le hadj, et celui de la Formation professionnelle, pour le contenu opérationnel à donner au centre de formation des métiers de l'aérien.

Clap de fin le 6 avril. A la Direction générale de l'ANAC, le Colonel Gnama Latta et le Dr Neven Wassif Malak ont signé les rapports de mission, en présence des ministres Ninsao Gnoum et Georges Aidam. Au-delà des retombées concrètes, le ministre des Infrastructures et des transports insiste sur le fait qu'il était juste prévu un travail d'exploration à la base, mais la délégation est allée au-delà des attentes des autorités togolaises avec l'ouverture de l'institut de formation aéronautique qui deviendra, très vite, un centre de formation sous-régional.

Conférence de haut-niveau sur l'amélioration des services de recherches et de sauvetage (SAR) en Afrique

Renforcer la sécurité de l'aviation en Afrique

(suite de la page 3)

opérations de recherches et sauvetage en cas d'incident. C'est par un mot de remerciement à l'endroit des responsables de la Commission de l'UA et ses démembrés pour l'honneur et la confiance faites au Togo, que M. Ninsao a adressé les encouragements et les vœux de réussite du Chef de l'Etat aux conférenciers et à tous les experts.

Avant le ministre, le Président du conseil de l'OACI, M. Bernard Aliu, a souligné que le souci de son institution est d'amener les Etats africains et tous les intervenants à mettre en place, à collaborer et à coordonner des actions tendant à renforcer la législation, notamment la réglementation en la matière. Il a rappelé à l'assistance composée de plusieurs personnalités de notre pays et des experts venus de plusieurs pays africains, l'existence d'un plan mis en place par l'OACI

avec un volet dédié aux recherches et sauvetage. Selon lui, il y a également une coordination entre l'OACI et l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et, dans ce cadre, les deux partenaires ont élaboré un document commun sur les recherches et sauvetage, en ce qui concerne, aussi bien, l'aviation civile que la navigation maritime. « Cette coopération va se poursuivre en s'améliorant de manière à poser des actions communes de telle sorte que, dès qu'il y a un accident, tous les intervenants aussi bien aériens qu'en mer, disposent des moyens appropriés pour une intervention conjointe. » a-t-il conclu.

Pour la secrétaire générale de la CAFAC, Mme Iyabo Sosina, qui a rendu hommage aux membres du comité d'organisation et au gouvernement togolais pour cette parfaite organisation, son institution a à cœur

de rendre plus sécuriser l'espace aérien africain. C'est la raison d'être même de cette rencontre organisée pour les partages d'expériences en matière d'intervention et de sauvetage.

Rappelons que c'est le Colonel Gnama Latta, Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile du Togo, hôte de ladite conférence qui a adressé un mot de bienvenue émouvant à l'endroit des délégations présentes. Il a rassuré les invités de la sûreté de la capitale togolaise pour des randonnées sécurisées et amicales. Comme pour leur rappeler que, comme l'a encore confirmé le Président de l'OACI, le Togo étant classé N°1 en matière de mise en œuvre de pratiques internationales en matière de sécurité avec un taux plus élevé, c'est tout le pays qui jouit de cette qualité.

Notons que la conférence de haut

niveau de Lomé s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la conclusion 10-20 de la 20^{ème} réunion du Groupe Régional Afrique Océan Indien (AFI) de Planification et de mise en Œuvre (APIRG/20) qui s'est tenue en Côte d'Ivoire, du 30 novembre au 2 décembre 2015. « Afin de débattre des problématiques liées à l'amélioration des SAR en Afrique, les Etats africains, les partenaires de la CAFAC, les organisations internationales telles que l'IATA, l'AFRAA, l'ACI, la CANSO, les principaux centres conjoints de coordination aéronautique et maritime de sauvetage des autres régions ont été invités à cette conférence, afin d'y présenter leurs points de vue et meilleures pratiques, et de partager leurs expériences. » a indiqué la Cafac. La Conférence de haut niveau prend fin le mercredi 12 avril prochain.

FOOTBALL/PRIX MARC-VIVIEN FOÉ

Les Africains de l'ouest se taillent la part de lion

Comme chaque année à pareille période, les noms des treize candidats nommés pour l'obtention du Prix Marc-Vivien Foé sont connus. Constat général, ce sont les joueurs de l'Afrique de l'Ouest qui composent majoritairement la liste.

Hervé A.

Qui succédera à Sofiane Boufal ? Voici la grande question entourant l'élection du Prix Marc-Vivien Foé 2017. Un prix décerné par RFI et France 24 qui récompense le meilleur joueur africain évoluant au sein du championnat de France.

Sur les treize finalistes qui ont été sélectionnés, l'Afrique de l'Ouest place 9 de ses joueurs avec les Ivoiriens Serge Aurier (Paris Saint Germain), Jean Michael Seri (OGC Nice) et Giovanni Sio (Rennes), les Sénégalais Famara Diedhiou (SCO Angers) et Cheikh N'Doye (SCO Angers), le Guinéen François Kamano (Bordeaux), le Béninois Steve Mounié (MHSC), le Capverdien Julio Tavares (Dijon) et le Burkinabè Steeve Yago (Toulouse FC). L'Afrique centrale, compte sur les Camerounais Benjamin Moukandjo (FC Lorient) et Karl Toko Ekambi (SCO Angers). L'Afrique du Nord est présente avec le Marocain Younès Belhanda (OGC Nice) et l'Al-

gérien Ryad Boudebouz (MHSC).

Ces treize joueurs seront départagés par un jury regroupant une centaine de journalistes. Mais un seul sera sacré durant le courant du mois de mai.

Les Niçois Jean-Michaël Seri et Younès Belhanda qui sont pour quelque chose dans l'excellente saison des Aiglons devront faire avec la concurrence de Ryad Boudebouz. Maître à jouer du MHSC, l'Algérien est dans une excellente forme lui qui en est à 10 buts et 8 passes décisives cette saison. Son coéquipier Steve Mounié est aussi mis à l'honneur. Avec 13 buts au compteur, le Béninois est le meilleur buteur du club héraultais cette saison en Ligue 1. Mais Montpellier n'est pas le club le plus représenté dans cette liste puisqu'il s'agit du SCO d'Angers avec trois représentants. Famara Diedhiou, Karl Toko Ekambi et Cheikh N'Doye ont en effet été sélectionnés.

La liste des candidats au Prix



Marc-Vivien Foé: Serge Aurier (Paris Saint-Germain/Côte d'Ivoire); Younès Belhanda (OGC Nice/Maroc); Ryad Boudebouz (MHSC/Algérie); Famara Diedhiou (SCO Angers/Sénégal); Karl Toko Ekambi (SCO Angers/Cameroun); François Kamano (FCG Bordeaux/Guinée); Benjamin

Moukandjo (FC Lorient/Cameroun); Steve Mounié (MHSC/Bénin); Cheikh N'Doye (SCO Angers/Sénégal); Jean Michaël Seri (OGC Nice/ Côte d'Ivoire); Giovanni Sio (Stade Rennais/ Côte d'Ivoire); Julio Tavares (Dijon/ Cap-Vert); Steeve Yago (Toulouse FC/ Burkina Faso).

FIFA/TIERCE PROPRIETE DE JOUEURS

Le Tribunal Arbitral du Sport valide l'interdiction du TPO

L'interdiction du TPO (Third-Party Ownership ou tierce propriété de joueurs) par la FIFA, entrée en vigueur depuis le 1er mai 2015, a été validée et confirmée par le Tribunal Arbitral du Sport. Une décision forte qui risque d'avoir des conséquences sur le mercato.

Le 17 septembre 2015, le RFC Seraing, à l'époque en deuxième division belge, était officiellement sanctionné par la FIFA d'une interdiction de recrutement durant les deux saisons suivantes. La raison : l'écurie du Plat pays avait enfreint les nouveaux articles de la FIFA au sujet de la tierce propriété des joueurs (Third-Party Ownership ou TPO). Seraing était le premier club à subir les foudres de l'instance internationale sur ce point-précis (d'autres, comme le FC Séville ou Santos, ont suivi depuis).

Il faut dire que la FIFA a interdit cette pratique depuis le 1er mai 2015, modifiant même ses règlements pour

l'occasion. Des règlements qui ont été validés ce lundi par le Tribunal Arbitral du Sport de Lausanne. Suite à l'appel de Seraing, l'organe indépendant a en effet rendu la décision suivante via un communiqué officiel : l'interdiction du TPO est bel et bien validée, répondant aux critères du droit européen et suisse. " Dans sa décision, le TAS a confirmé la validité des articles 18bis et 18ter du Règlement du Statut et du Transfert des Joueurs de la FIFA, au regard du droit européen (libre circulation, droit de la concurrence et droits de l'homme) et du droit suisse ", peut-on lire.

Le TPO valide au regard de la loi européenne

Le message est clair et il suffit de se référer aux dits articles pour mieux appréhender la portée de ce verdict. " Aucun club ne peut signer de contrat permettant au(x) club(s) adverse(s), et vice versa, ou à une quelconque autre partie ou à des tiers d'acquiescer dans le cadre de travail ou de transferts la capacité d'influer sur l'indépendance ou la politique du club ou encore sur les performances de ses équipes ", indiquent les textes de la FIFA, qui prévoient d'ailleurs " des sanctions aux clubs ne respectant pas les obliga-

tions stipulées dans le présent article".

Mais ce n'est pas tout. " Aucun club ou joueur ne peut signer d'accord avec un tiers permettant à celui-ci de pouvoir prétendre, en partie ou en intégralité, à une indemnité payable en relation avec le futur transfert d'un joueur d'un club vers un autre club, ou de se voir attribuer tout droit en relation avec un transfert ou une indemnité de transfert futur(e) ", ajoute la FIFA. Les acteurs du mercato - joueurs, clubs, agents et autres investisseurs - savent désormais à quoi s'en tenir.

CAN 2019, 2021, 2023

Vers une commission d'enquête sur les attributions ?

Proche d'Ahmad, le président de la Zone Cosafa (Conseil des associations de football en Afrique australe), Phillip Chiyangwa, souhaite que lumière soit faite sur l'attribution des CAN 2019 (Cameroun), 2021 (Côte d'Ivoire) et 2023 (Guinée).

En septembre 2014, la CAF avait attribué l'organisation des CAN 2019, 2021 et 2023 respectivement au Cameroun, à la Côte d'Ivoire et à la Guinée. Critiqués à l'époque, ces choix risquent à nouveau de faire l'objet de vifs débats à la suite du départ d'Issa Hayatou de la présidence de la CAF. Proche de son successeur Ahmad, le président de la Zone Cosafa (Conseil des associations de football en Afrique australe), Phillip Chiyangwa, exige en



effet qu'une enquête soit menée au sujet des conditions d'attribution de ces compétitions.

" Elles ont été attribuées de manière brutale et politique au bénéfice d'une région. L'Afrique est no-

tre continent et nous avons le droit de poser des questions et de penser que nous avons été abusés. Dans ces conditions, nous remettons en question le statu quo, la localisation de tous les intérêts

dans une région", a dénoncé le Zimbabwéen vendredi en conférence de presse. " Le Cosafa va donc protester concernant certaines compétitions qui ont été attribuées, à tel point qu'une commission d'enquête doit être mise en place. Quels ont été les critères utilisés, etc. ?

Ahmad a déclaré vendredi lors du même point presse, " j'assure à mes collègues que je suis un membre du Cosafa. Même si je suis le président de la CAF, je suis un membre du Cosafa avant tout. " Entre cette déclaration du Malgache et sa volonté de rompre avec l'héritage de l'ère Hayatou et ses zones d'ombre (à l'image du contrat avec Lagardère Sport), il est permis de penser que la CAF va se pencher sur ces soupçons.

Le nouveau salaire galactique qui attend Griezmann

Annoncé dans le viseur du Real Madrid en vue de l'été 2018, Antoine Griezmann devrait rester à l'Atlético Madrid la saison prochaine, où son salaire va être sensiblement augmenté, selon plusieurs sources espagnoles.

En attendant de porter peut-être le maillot du Real Madrid à partir de l'été 2018, comme l'annonce l'Equipe depuis samedi dernier, Antoine Griezmann (26 ans) devrait voir son contrat sensiblement réévalué à la hausse avec l'Atlético, où il est actuellement engagé jusqu'en 2021 avec un salaire de 7 millions d'euros net par saison.

Auteur samedi de l'égalisation rojiblanca dans le derby face au Real Madrid, " Griz " n'exclut rien pour son avenir, mais répète qu'il est heureux à l'Atlético. " On ne sait jamais ce qui peut se passer dans le football mais un saut de l'Atlético vers le Real, je ne sais pas si c'est faisable. Très, très peu de joueurs l'ont fait, donc je pense que c'est mort ", a-t-il confié après le nul entre le club merengue et son équipe (1-1). Quelques jours plus tôt, son conseiller sportif s'était exprimé sur RMC, déclarant qu'il y avait actuellement une " réflexion " concernant l'avenir de son poulain, car plusieurs grands clubs tapaient à la porte (il a cité Chelsea, Manchester City, le Barça et le Real Madrid).

Selon El Pais, un quotidien généraliste espagnol réputé pour son sérieux, un départ de Griezmann cet été est peu probable. L'Atlético Madrid entend en effet conserver au moins encore un an son international français et aurait ainsi déjà entamé les discussions avec son buteur français pour faire passer son salaire de 7 à 10 millions d'euros net par an d'ici la fin de saison.

Au PSG, deux cadres poussés vers la sortie ?

Le PSG souhaite se renforcer l'été prochain pour partir à la conquête de la Ligue des Champions. Mais ce renforcement passera aussi par plusieurs départs. Et non des moindres.

Le premier sur cette liste, Hatem Ben Arfa avec seulement 23 apparitions en Ligue 1 cette saison et des comportements en dehors du terrain qui ne plaisent pas à la direction. Le joueur ne serait plus dans les plans d'Unai Emery pour la saison prochaine. L'ancien Niçois peine à convaincre pour sa première saison avec le club de la capitale et n'a jamais réussi à s'imposer en tant que titulaire indiscutable. Cela pourrait lui permettre de retrouver du temps de jeu dans un club moins prestigieux que le PSG.

Deuxième joueur qui pourrait quitter le PSG, l'été prochain, comme Ben Arfa un an après son arrivée, Grzegorz Krychowiak. Seulement 11 apparitions en Ligue 1 cette saison et il pourrait aller voir ailleurs pour retrouver un temps de jeu conséquent et une place de titulaire pour ce très bon joueur. Il était arrivé avec Emery dans la capitale, lui, l'ancien de Séville, mais avec la concurrence très forte, il n'a pas réussi à convaincre le coach et les dirigeants de Paris.

Et Blaise Matuidi serait aussi sur le départ. L'été dernier, il était courtisé par les plus grands clubs en Europe mais avait préféré rester au PSG pour la saison. Souvent sur le banc au coup d'envoi, il est tenté de trouver un nouveau défi pour relancer sa carrière et ne pas perdre sa place en équipe de France avant la Coupe du Monde 2018. Avec 26 matchs en Ligue 1 cette saison et un contrat qui se termine en juin 2018, c'est presque une porte de sortie pour l'ancien joueur de Saint-Étienne. D'après certaines informations, la Juventus serait encore venue se renseigner ses dernières semaines sur le milieu de terrain.

Enfin, Lucas avec ses 29 matchs et 9 buts en Ligue 1 cette saison serait aussi poussé vers la sortie. Le directeur du club estime que le joueur Brésilien ne répond pas toujours aux attentes du coach et après plusieurs années à Paris, il est temps de tourner la page. Un été qui s'annonce agité pour le PSG, des arrivées sont attendues pour renforcer l'équipe d'Unai Emery mais plusieurs joueurs seront aussi priés de faire les valises.

Un couple remporte le Marathon de Paris !

C'est un précédent dans l'histoire des grands marathons. Le kényan Paul Lonyangata et son épouse Purity Rionoripo ont remporté le marathon de Paris respectivement chez les hommes et les dames, dimanche.

Le Kényan Paul Lonyangata, 24 ans, a remporté dimanche le marathon de Paris en 2h 06 min 10 sec, son 3e succès sur les 42,195 km après ceux à Lisbonne en 2013 et Shanghai en 2015. Excellent pistard, avec une référence de 27 min 14 sec sur 10 km, Paul Lonyangata est entré dans la cour des grands sous le ciel bleu de la capitale française, précédant ses compatriotes Stephen Chebogut (2h 06:56.) et Solomon Yego (2h 07:13.).

Pour la première fois dans un grand marathon, un couple a été au diapason à quelques minutes près. Purity Rionoripo, l'épouse de Lonyangata, a en effet remporté l'épreuve féminine en 2h 20 min 50sec, établissant le nouveau record de l'épreuve. La lauréate, âgée de 23 ans, a pulvérisé son ancienne marque de près de quatre minutes. La Kényane Agnes Barsosio, deuxième (2h 21:02.), a également amélioré l'ancienne référence de l'Ethiopienne Feyse Tadese (2h 21:06. en 2013). L'Ethiopienne Flomena Cheyech (2h 21:23.) a complété le podium.

Meilleur Français, Hassan Chahdi a terminé en 2h 10 min 18 sec, nettement sous les minima (2h 12:) pour les Mondiaux d'athlétisme, en août à Londres. Mais le Haut-Savoyard, qui avait l'objectif de courir en moins de 2h 10 min, avait annoncé ces derniers jours qu'il renoncerait probablement à la sélection pour récupérer.

Au terme de plusieurs années de campagne et de Programme

L'OMS décrète la fin de la filariose lymphatique au Togo

* Le Togo, 1^{er} pays de la région Afrique à résoudre ce problème de santé publique.

Jean AFOLABI

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), par un courrier de son Directeur général Dr Margaret Chan, a officiellement notifié au Togo la certification officielle de l'élimination de la filariose lymphatique. Depuis l'appel lancé par l'OMS en 1997 demandant à tous les Etats membres de faire des recherches

sur cette maladie, le Togo a mis en place en 2000 un Programme National d'Elimination de la Filariose Lymphatique. La même année, la distribution de masse de médicaments (ivermectine et albendazole) a démarré dans la préfecture de la Binah, pour être étendue ensuite à 8 préfectures endémiques en 2003 (Kpendjal, Cinkassé, Tone, Doufelgou, Binah, Kozah, Amou et

Haho), souligne un communiqué de l'organisme onusien.

Ainsi, entre 2000 et 2009, 6 à 8 tours de campagne de distribution gratuite des médicaments ont été menés et ils ont permis de réduire de manière significative la prévalence de la filariose lymphatique dans les zones affectées. Grâce à ces efforts le Togo devient le premier pays de la région afri-

caine de l'OMS à avoir éliminé la Filariose lymphatique comme problème de santé publique, précise le communiqué de l'OMS.

Les autorités togolaises saluent les efforts déployés par tous les acteurs de la santé impliqués dans cette lutte, notamment : les agents de santé communautaires, les infirmiers, les directeurs préfectoraux et régionaux de la santé, les gestionnaires de programme du niveau central qui ont contribué à ce succès historique. Elles remercient tous les partenaires techniques et financiers pour leur appui inestimable. Le ministère de la Santé et de la protection sociale invite les populations togolaises à continuer d'utiliser les moustiquaires à longue durée d'action distribuées dans la lutte contre le paludisme, car elles protègent contre les deux maladies.

La filariose lymphatique est une maladie parasitaire transmise par des moustiques. Elle se manifeste par une augmentation anormale et importante du volume de certaines parties du corps dont les membres inférieurs (on l'appelle éléphantiasis ou gros pieds), les parties génitales (grosse bourse chez les hommes). Elle constitue la deuxième cause



d'handicaps physiques dans le monde de par ses complications que sont l'éléphantiasis et l'hydrocèle. La maladie est due à trois types de filaires lymphatiques : *Wuchereria bancrofti*, *Brugia malayi* ou *Brugia timori* qui sont transmises par plusieurs genres de moustiques : *Anopheles*, *Aedes*, *Culex* et *Mansonia*.

La filariose lymphatique est endémique dans 73 pays dans le monde et près de 120 millions personnes sont estimées être infectées par la maladie dont 40 millions présentent des complications. Elle est l'une des maladies tropicales négligées que l'Organisation mondiale de la santé a ciblée pour être éliminée dans le monde d'ici à 2020. Pour y parvenir, en 1997 elle a lancé un appel demandant à tous les Etats membres de faire des recherches

sur la maladie sur leur territoire.

Deux stratégies universelles ont été retenues en vue de l'éliminer comme problème de santé publique : (i) interrompre la transmission de la maladie par la distribution de masse (DMM) de façon annuelle de deux antiparasitaires sous forme de chimioprophylaxie aux populations à risque dans les zones endémiques, (ii) la prise en charge des cas de morbidité induite par la maladie. Le Togo est l'un des 34 pays endémiques à la filariose lymphatique en Afrique puisque répondant à l'appel de l'OMS, la cartographie de la maladie a été faite entre 1998 et 2000 et 8 des 40 districts que compte le pays ont été identifiés endémiques à la maladie, affirme l'OMS. Il s'agit de : Kpendjal, Cinkassé, Tone, Doufelgou, Binah, Kozah, Amou et Haho.

En appui à la faisabilité du recensement général des entreprises

Le recrutement d'un Conseiller technique lancé pour une mission de 14 mois

Dans un avis qui court jusqu'au 27 avril 2017, l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) vient de lancer le recrutement d'un(e) Conseiller(ère) technique principal(e) pour le recensement général des entreprises de 2017 du Togo. Ce Conseiller sera affecté à Lomé, avec des déplacements occasionnels à l'intérieur du pays. La durée de son contrat est de quatorze mois à partir de mai 2017. Sous l'autorité du Directeur général de l'INSEED, Coordonnateur national du recensement général des entreprises, le Conseiller technique aura pour mission d'appuyer le Directeur technique dans toutes les activités relatives à la préparation et l'exécution du recensement.

Le Conseiller technique a pour tâche d'assister le Directeur technique dans la préparation et le respect d'un calendrier précis et réaliste des activités en conformité avec le document de projet ; de participer au plaidoyer pour la mobilisation des ressources ; de rendre compte régulièrement de l'état d'avancement du recensement au Coordonnateur national, à la DUE et aux partenaires par la rédaction de rapports mensuels ; d'assister le Directeur technique pour la planification des achats et des paiements locaux à charge de la DUE et des partenaires, en conformité avec les différentes procédures en vigueur ; d'assister le Directeur technique dans le déploiement des équipements techniques de l'opération ; de coordonner l'appui technique, notamment celui de la formation des cadres et du personnel de terrain ; d'assister l'équipe technique à l'élaboration des plans d'analyse et de tabulation ; de contribuer à la supervision de l'exécution et de l'évaluation du recensement pilote ; de participer à la réalisation ou la finalisation et la mise à jour des documents techniques de collectes à l'issue de l'évaluation du recensement pilote et superviser leur impression ; de contribuer à la promotion et à la coordination des activités de sensibilisation ; de participer à la mise en place sur le terrain de la logistique pour la cartographie, le recensement pilote et le dénombrement ; de contribuer à la formation du personnel de terrain

(cartographes, superviseurs et agents recenseurs), du personnel d'exploitation (agents de codification et de saisie) ; d'assister le Directeur technique dans la supervision des ateliers de traitement des données (saisie, apurement, tabulation) et d'analyse des données collectées ; d'assister le Directeur technique dans la supervision de la production et de la publication des résultats préliminaires dans les meilleurs délais ; d'assister le Directeur technique dans l'organisation des travaux d'analyse ; d'aider à la coordination de la rédaction du rapport final du recensement ; d'assister le Directeur technique dans la coordination de la diffusion et la publication des résultats et des produits du recensement ; d'effectuer toute autre tâche requise par la DUE dans le cadre du recensement général des entreprises.

Le candidat doit avoir obtenu un diplôme universitaire en Statistique/Economie (BAC+5 au moins). Il lui est aussi exigé une expérience professionnelle d'au moins dix ans dans le domaine de la collecte, du traitement et de l'analyse des statistiques d'entreprises ; une participation effective à la préparation et l'exécution d'au moins trois recensements ou grandes collectes nationales dont la conduite d'au moins un recensement général des entreprises dans un pays africain. Avoir participé à la préparation et l'exécution d'au moins un recensement général des entreprises dans un pays d'Afrique subsaharienne serait un atout. Le dossier complet de candidatures devra être déposé sous pli-fermé à la Direction générale de l'INSEED.

Il faut rappeler que, au Togo, le système actuel d'informations statistiques sur les entreprises résidentes ne répond plus aux attentes grandissantes des décideurs publics, des investisseurs privés, des entreprises, des chercheurs, des analystes et des organismes nationaux et internationaux. Plusieurs questions importantes sur la structure des entreprises demeurent sans réponse, entre autres : quel est le nombre d'entreprises au Togo ; quelle est la répartition des entreprises par secteur d'activité ; quelle est

la répartition spatiale des entreprises au Togo ; quelle est la répartition des entreprises selon leurs tailles en termes d'emplois ; quel est le nombre des petites et moyennes entreprises au Togo ; quel est le poids du secteur informel dans le tissu économique du Togo ; quels sont les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises au Togo ? Les données sur les entreprises actuellement utilisées pour les besoins des comptes nationaux proviennent des déclarations statistiques et fiscales des entreprises essentiellement basées à Lomé. Pour couvrir l'ensemble du territoire, il s'avère indispensable de réaliser une opération de collecte qui couvrira l'ensemble du territoire national. Le dernier dénombrement des unités économiques réalisé au Togo date de 2003 ; il n'a couvert uniquement que les entreprises de type moderne. Les résultats ont servi particulièrement à estimer les agrégats de la comptabilité nationale dans le secteur industriel, commercial et des services. Douze ans après, ces données ne présentent plus une fiabilité permettant d'apprécier le tissu économique national. L'INSEED s'est doté d'un répertoire des entreprises modernes dont le champ se limite à Lomé et dont la dernière actualisation a été faite pour l'année 2010. Par ailleurs, la nécessité de disposer d'autres répertoires comme celui des institutions sans but lucratif au service des ménages pour les besoins de la comptabilité nationale se fait sentir. En outre, pour faciliter l'actualisation des répertoires, la mise en place d'un système d'identification unique dont l'usage s'imposera à l'ensemble de l'administration et aux entreprises pour faciliter l'échange inter-administratif des données micro-économiques sur les entreprises et leurs établissements s'impose. Pis est, le Togo est l'un des rares pays à n'avoir pas encore de nomenclature nationale d'activités ; le pays n'a pas encore procédé à l'adaptation de la NAEMA aux réalités nationales comme recommandé par Afristat. Autant de raisons qui rendent nécessaire et urgente la réalisation d'un recensement économique.

Balance des paiements et position extérieure globale du Togo en 2015

Les exportations du cacao en hausse de 1,1%, et du café de 38,0%

En 2015, les exportations de cacao ont généré des recettes de 14.551 millions, en hausse de 0,7% par rapport aux 14.443 millions enregistrés une année plus tôt. Le volume exporté a également progressé de 1,1% en passant de 9.617 tonnes en 2014 à 9.721 tonnes une année plus tard, en liaison avec l'orientation favorable de la demande. Sur la période, les commandes ont été satisfaites avec le stock antérieur disponible, indique la Balance des paiements et position extérieure globale du Togo au titre de 2015 rendue publique par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). En effet, il est noté un repli de 11,9% de la collecte au cours de l'année 2015, qui est passée de 10.285 tonnes en 2014 à 9.059 tonnes une année plus tard, en dépit de la reprise de l'entretien des vergers dans le cadre du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA), qui vise, entre autres, la dynamisation des cultures d'exportation. Cependant, il y a lieu de faire observer que la quantité exportée en 2015 n'a pas atteint le niveau de 12.436 tonnes obtenu en 2011, en raison du vieillissement des arbres.

Quant au prix moyen de cession du cacao, il passe de 1.502 FCFA le kilogramme en 2014 à 1.497 FCFA le kilogramme en 2015, soit un repli de 0,3%. L'évolution du prix

de cession du cacao enregistré au Togo diverge de celle observée sur le marché international. En effet, en moyenne pour 2015, le cours international du cacao a enregistré une hausse de 22,5%, à 1.853 FCFA/kg, contre 1.513 FCFA/kg en 2014, en relation avec le dynamisme de la demande mondiale face à une offre stagnante. En 2015, les clients du Togo ont été les pays de l'Union Européenne (Allemagne, Belgique, Italie et Pays-Bas).

En 2015, pour ce qui est du café,



les recettes d'exportation se sont inscrites en augmentation de 47,1% en s'établissant à 11.540 millions, contre 7.844 millions en 2014, en liaison avec la hausse de 38,0% de la quantité exportée, suite à l'utilisation du stock antérieur existant, dans un contexte d'un repli de 1,7% de la collecte de 8.066 tonnes enregistrées sur la période de 2012 à 2014, la collecte réalisée en 2015 est en hausse de 14,0%, à la faveur d'un entretien plus accru des vergers,

avec l'appui technique du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA).

Le prix moyen de cession a également progressé de 6,6% pour s'établir à 1.064 FCFA le kilogramme en 2015, contre 998 FCFA le kilogramme une année plus tôt. D'après la Banque centrale, l'évolution du prix de vente du café par le Togo est en phase avec celle observée sur le marché international. En effet, le cours du café sur le marché international s'est établi à 1.130,6 FCFA le kilogramme en 2015, contre 1.084,1 FCFA le kilogramme une année plus tôt, soit un accroissement de 4,3%. Cette évolution est principalement liée à une diminution de l'offre, en liaison avec les incertitudes sur la production brésilienne de café, suites aux périodes de sécheresse que le Brésil a traversées en 2014. En 2015, les clients du Togo ont été les pays de l'Union Européenne (Belgique, France et Italie), l'Algérie et le Maroc.

Avec l'appui de l'ANADEB

Les quartiers d'Agoè-Nyivé ont reçu des coups de balai

Les Comités de développement des quartiers (CDQ) et Comité villageois de développement (CVD) du canton d'Agoè-Nyivé se sont encore donnés rendez-vous ce 08 avril 2017 pour la traditionnelle opération de salubrité du 1^{er} samedi du mois.

Etonam Sossou



Samedi, 08 heures. Les alentours du domicile du chef canton d'Agoè, situé derrière le Centre médico social, présente une autre image. Les caniveaux-poubelles, les décharges à ciel ouvert, ont été supprimés et l'air est devenu plus respirable. Dans ce quartier, la pollution olfactive en provenance de ces caniveaux-poubelles est si forte que le bien-être des populations est compromis. Ce phénomène est donc un défi réel, que tentent de relever les CDQ et CVD, dans tous les quartiers d'Agoè à travers cette initiative. Appuyés sur le plan matériel par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), structure du ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, ils étaient munis de coupe-coupe, balais, râtaux, piques, brouettes, fourches et tricycles. Avec ces matériels, ils ont enlevé le sable sur les trottoirs, fait le désherbage, balayé les rues et assaini les caniveaux. « Nous voulons avoir une cité propre à l'image des villes ghanéennes. C'est pour cela que nous nous sommes engagés volontairement à mettre au propre notre localité au moins deux fois par mois », a précisé M. Kamassan Elias, Président CDQ Adidodokpo.

Après plus de trois ans de mise

en œuvre du programme PDC-ZU, les populations ont développé de bonnes pratiques dont l'assainissement de leur milieu qui est l'une des composantes de ce programme à travers les Travaux à haute intensité de main. Le programme PDC-ZU, veut également amener les communautés bénéficiaires à prendre en charge leur développement à travers leur implication active dans la planification, la mise en œuvre, la gestion de leurs microprojets planifiés.

Les populations adhèrent volontiers au programme car elles y gagnent sur plusieurs plans. « Depuis que nous avons commencé à assainir notre environnement os enfants tombent rarement malades, nous dépensons moins à l'hôpital. En plus nous exerçons nos activités maintenant dans des

endroits propres et ça attirent beaucoup plus de clients », a renchéri Mme Colette, la quarantaine, mère de famille.

Outre les opérations de balayage, les populations son aussi sensibilisées sur les valeurs citoyennes telles que : éviter de verser des ordures dans des caniveaux ou créer des dépotoirs sauvages.

Il faut rappeler que le PDC-ZU est exécuté dans les quartiers de Lomé, Kara et Dapaong par l'ANADEB et s'inscrit dans la logique de l'opération Togo propre décrétée par le gouvernement. Cette opération répond au souci, d'assainir davantage les quartiers par l'implication de toutes les franges de la population et renforcer le civisme et la citoyenneté au sein des communautés.

Petits commerces

Quand les fast-food et les restaurants ambulants gagnent du terrain

La prolifération des restaurants ambulants et les nouvelles formes de restaurants prêts à manger changent le mode de vie des populations au Togo

Il est 18h au quartier Adidogomé franciscain, les clients font la queue devant un fast-food. Le menu est suffisamment fourni. Chacun vient à son tour, paye à la caisse et est servi par la suite. « Je préfère m'acheter de quoi manger dans les Fast-foods parce que je suis célibataire, et je n'ai pas de temps pour faire à manger. Lorsque je rentre du boulot, je suis fatigué et je ne peux donc pas préparer. La nourriture dans ces milieux est déjà préparée et prêt à manger », raconte Nicaise Fianti. Avec le boulot qui est stressant, la contrainte des embouteillages chaque matin, la phobie d'être en retard au travail poussent des gens à sortir tôt de leur maison tout en négligeant le fait qu'ils peuvent aussi se faire le petit déjeuner. « Je suis obligée de faire un tour dans les cafeterias ambulants afin de me remplir la panse. A midi j'y vais encore pour le déjeuner. Ce n'est que le week-end que je m'arrange parfois à préparer » se justifie Tina. « Cette forme de restauration se porte plutôt bien, nous vendons beaucoup. Puisque les gens s'intéressent vraiment à cela. Nous faisons des menus variés. L'affluence est beaucoup plus en soirée », explique Valentin Yao un des vendeurs. Ces restaurants se multiplient un peu partout dans la ville de Lomé.

Une autre ambiance

08h au marché Adawlato, Gérard la trentaine entamée, et pro-

priétaire d'un restaurant ambulant arrive. Sur un pousse-pousse savamment adapté, se trouve une bouteille et une plaque à gaz, une poêle, des plateaux d'œufs, des pâtes alimentaires, des baguettes de pain dans un sac, trois thermos remplis d'eau chaude, des tasses de café pour le service, du nescafé en sachet, du sucre, des filets de jambon et de saucisson et autres. C'est avec cet arsenal que le commerçant ambulant satisfait ses clients chaque matin en les faisant des omelettes et tasses de café,

ballages. Avant 12h, j'ai déjà fini et je rentre chez-moi me reposer. Je fais ce métier depuis 06 ans, c'est avec cela que je nourris ma petite famille », explique le jeune commerçant. Une fois arrivée, c'est l'affluence, c'est les querelles, c'est les disputes entre clients. Chacun voulant être servi en premier lieu. « J'ai passé ma commande le premier » exige un des clients. « Je suis encore célibataire, je n'ai pas de femme pour me faire le petit déjeuner chaque matin. En plus je n'ai pas assez



des rôtis. « Chaque jour j'arrive très tôt le matin pour servir le petit déjeuner aux commerçants avant qu'ils ne commencent leurs dé-

d'argent pour aller dans un restaurant pour qu'on me fasse à manger », regrette Komlan, un commerçant.

Contre les maladies prioritaires en Afrique de l'Ouest

Trois institutions de recherche se regroupent

Trois institutions de recherche ayant chacune une expertise avérée dans le domaine de la santé se sont données la main pour mieux s'attaquer aux maladies prioritaires dans la sous-région ouest africaine. Cette nouvelle alliance, dénommée West Africa global Health alliance (Wagha), a été lancée ce 7 avril 2017 à l'Ucad.

Au mois d'octobre dernier, les trois institutions que sont le Medical research council (Mrc) de Grande-Bretagne, à travers son bureau de la Gambie, l'Institut de recherche en santé, surveillance épidémiologie et formation (Iressef) du Pr Souleymane Mboup et l'Ucad, par le biais du Service de parasitologie-mycologie de la Faculté de Médecine, avaient signé une convention de partenariat. Cette collaboration a été vite opérationnalisée avec le lancement, du West Africa global health alliance (Wagha).

Les objectifs de cette alliance

sont la conduite de la recherche en santé mondiale avec un focus sur les priorités en Afrique de l'Ouest ; le développement de projets de recherche collaboratifs et leur mise en œuvre ; la formation et le renforcement des capacités des chercheurs et personnels d'appui, l'échange de scientifiques, la mise en place de plateformes pour le partage et la mutualisation des ressources et équipements ; la promotion de la recherche biomédicale et sa traduction en évidences scientifiques pour impacter les politiques de santé.

« Nous lançons le West Africa global health alliance (Wagha) pour la recherche, la formation et pour une plus grande mobilité des scientifiques de ces trois grandes institutions afin de mieux prendre en charge les grandes questions de santé publique qui se posent dans toute la sous-région », a indiqué le Pr Ibrahim Thioub, directeur de l'Ucad. A l'en croire, le Mrc

est une vieille institution du Royaume-Uni qui regroupe une expertise et une compétence avérées sur de très nombreuses questions de santé publique. Pareille pour l'Ucad qui fête son centenaire à travers la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie. « Nous sommes en alliance avec l'Institut de recherche en santé, surveillance épidémiologie et formation, créé par le Pr Souleymane Mboup et qui a une très grande expérience et notoriété sur le plan national et international. En mettant ensemble nos forces, nous pensons que ce sera une contribution majeure à la recherche, à la formation, au service à la communauté sur des questions cruciales pour le développement social, économique et culturel de nos sociétés, que sont les problèmes de santé, particulièrement de santé publique », a soutenu Ibrahim Thioub.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°432 DE LOTO KADOO DU 31 Mars 2017

Vendredi dernier, la LONATO a encore fait de nombreux heureux gagnants à l'occasion du 433e tirage de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage, la LONATO a enregistré, dans la plu-part des villes du pays, des gagnants de lots intermédiaires (lots de moins de 1.000.000 F CFA).

Néanmoins à Adéta, l'opérateur 40125 a recensé un gagnant d'un gros lot de 1.000.000 F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°433 de LOTO KADOO du 07 Avril 2017

Numéro de base

56 76 37 24 86

TOGO CELLULAIRE



LA FAMILLE S'ÉLARGIT
NOUVEAUX NUMÉROS
70 XX XX XX

NOUS SOMMES PLUS DE 3 MILLIONS D'ABONNÉS



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

